

## Urbain de Hercé, évêque de Dol, et son neveu, Jean-François de Hercé, évêque de Nantes

*À la mémoire du professeur Marius Faugeras*

L'évocation de la personnalité d'Urbain de Hercé, dernier évêque de Dol, s'imposait au cours d'un congrès tenu dans la ville de Dol, au siège du plus ancien et du plus prestigieux des évêchés de Bretagne et il était normal d'associer à son souvenir celui de son neveu, Jean-François de Hercé, évêque de Nantes. En effet, ces deux hommes ont été très proches, l'évêque de Dol ayant présidé à la première éducation de son neveu, près de lui, à Dol précisément. L'on trouve chez eux la même foi profonde, la même piété, le même attachement à l'Église et à son siège romain, le même souci pastoral à l'égard de leurs prêtres et à l'égard de leurs diocésains. Mais un monde les sépare, non seulement en raison des bouleversements politiques et sociaux provoqués par la Révolution, mais aussi dans leur attitude intellectuelle et pastorale. Urbain de Hercé, évêque et comte de Dol, est le dernier représentant des prélats d'Ancien Régime, très attaché aux prérogatives, plus qu'aux privilèges, de son état, tandis que Jean-François de Hercé, nommé maire de Saint-Ouen, puis de Laval, par l'administration impériale, puis nommé évêque de Nantes par Louis-Philippe, sans renier les traditions religieuses de sa famille, a su s'adapter à la société issue de la Révolution. Cette étude n'a pas la prétention d'apporter quelques chose de nouveau à leurs biographies qui sont établies sur des documents connus. J'ai voulu, simplement, livrer mes impressions et mes réflexions sur la destinée et sur l'action de ces deux évêques si proches et si différents. Des raisons plus personnelles m'ont incité à entreprendre cette étude. Comme l'on sait, Mgr de Hercé, évêque de Nantes, avait été marié et j'ai eu l'honneur de compter parmi mes élèves l'un de ses nombreux descendants. Je suis encore en relation avec l'une de ses descendantes, ce qui m'a permis de bénéficier d'un complément d'information et d'être ainsi encouragé dans mes recherches.

La famille de Hercé est de très ancienne noblesse du Maine. Un ancêtre, Jean de Hercé, avait accompagné Philippe Auguste à la troisième

croisade. C'est sans doute pour rappeler leur attachement à la terre que les de Hercé ont adopté le blason «d'azur à trois herses d'or», ce calembour dissimulant mal un toponyme gallo-romain. Le père de l'évêque de Dol, Jean VIII de Hercé, avait épousé Françoise Tanquerel qui lui a donné dix-neuf enfants, dont treize ont laissé une trace dans l'histoire, un officier d'artillerie et deux officiers de marine dont l'un deviendra religieux feuillant, un évêque, trois vicaires généraux, deux religieuses. Comme le dira plus tard l'évêque de Nantes, le soldat, «après avoir payé son tribut à la patrie, rentra dans son manoir, s'y mariait, y vivait sans aucune autre ambition que celle de faire quelque bien autour de soi, et aucun d'eux ne parut jamais à la cour»<sup>1</sup>. La famille partageait son temps entre le manoir patrimonial du Plessis-Eusseuley en Colombiers et l'hôtel de Mayenne où le père de l'évêque de Dol avait fixé le domicile de sa famille.

Urbain-René, le futur évêque de Dol, était né à Mayenne le 6 février 1726. Il commença ses études au collège de Mayenne et les poursuivit à Paris au collège de Sainte-Barbe puis en Sorbonne, où il déclara avoir étudié pendant neuf ans<sup>2</sup>. Ordonné prêtre à vingt-cinq ans, il rentra dans sa famille à Mayenne titulaire d'une licence en théologie et de deux doctorats en droit canonique et en droit civil. Il était aussi pourvu de nombreux bénéfices qui lui avaient été accordés pour assurer ses études ou qui lui furent conférés après son ordination.

Quelques années plus tard, en 1754, il avait alors vingt-huit ans, l'évêque de Nantes, Pierre Mauclerc de la Muzanchère, dont il était un lointain parent, le fit venir près de lui comme vicaire général, fonction qu'il exerça pendant treize ans. Il seconda Mgr de la Muzanchère dans sa lutte contre le jansénisme dont son clergé était imprégné, tempérant d'ailleurs par sa douceur les coups d'autorité de son évêque. Lors de la session des états de Bretagne qui se tint à Nantes du 1<sup>er</sup> octobre 1764 au 1<sup>er</sup> avril 1765, il suppléa son évêque souffrant à qui incombait la présidence de l'assemblée. Il fut alors remarqué par le duc d'Aiguillon qui le signala au roi Louis XV pour un siège épiscopal. C'est ainsi qu'il fut désigné en 1767 pour occuper le siège de Dol, le plus petit évêché de Bretagne aux quatre-vingt-seize paroisses dont certaines réparties en cinq autres évêchés, Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Tréguier et même Rouen. Mais cet évêché dont le titulaire était comte et seigneur temporel de Dol jouissait d'une prééminence sur les autres évêchés de Bretagne.

Le palais épiscopal rebâti par ses prédécesseurs à l'emplacement de l'ancien château se trouvait près de la cathédrale. Il a aujourd'hui disparu. De Pâques à la Toussaint, Mgr de Hercé résidait au château des Ormes, sur

<sup>1</sup> Lettre de Mgr Jean-François de Hercé à Toussaint Gautier de Dol (12 juin 1848) citée par ROBERT, Charles, *Urbain de Hercé*, Paris, 1900, p. 3.

<sup>2</sup> Déclaration faite à Loménie de Brienne, ROBERT Charles, *op. cit.*, p. 10.

la paroisse d'Épiniac, à deux lieues de Dol. À Dol, comme aux Ormes, il menait une vie très réglée, consacrant une grande partie de son temps aux exercices de piété, à la messe et à la prière. Il était d'une grande sobriété, même si ses fonctions l'obligeaient à recevoir. Il était très exigeant pour ses domestiques, même d'une sévérité que nous jugerions excessive. On raconte que deux d'entre eux lui ayant demandé une augmentation de leurs gages, il les congédia sur le champ. Il s'imposait la résidence, ne s'absentant de son diocèse que pour les réunions de la province apostolique qui se tenaient à Tours, pour les sessions des états de Bretagne ou pour la conduite de la délégation de ces mêmes états à Paris.

Il avait appelé près de lui son frère François, comme vicaire général, et sa sœur Charlotte, célibataire, qui résidait aussi à l'évêché. Aux Ormes, il recevait sa famille pour laquelle il avait fait construire un pavillon. Parmi les hôtes de Mgr de Hercé, on relève le nom du célèbre financier nantais Graslin à qui il avait confié les travaux d'assainissement des marais de Dol. On raconte que M. Graslin appréciait particulièrement la gaieté de l'évêque. Mgr de Hercé s'attacha tout spécialement à l'éducation de son neveu Jean-François, le futur évêque de Nantes, dont il avait tôt remarqué la piété, l'intelligence et les bonnes dispositions. Il confia le soin de son instruction à un jésuite chassé d'Italie, le père Zerilli, qui apprit à l'enfant l'italien, le latin et le grec et qui lui donna le goût des lettres.

Les préoccupations pastorales de Mgr de Hercé méritent d'être signalées à une époque où elles n'étaient pas générales dans l'épiscopat français. Il assurait avec soin les visites pastorales dans son diocèse, accompagné de son vicaire général, son frère François. Il présidait lui-même les missions prêchées par les eudistes de son séminaire qui dirigeaient aussi des retraites destinées aux laïcs. Mais son principal souci était la formation de son clergé. Il célébrait les ordinations avec beaucoup de piété, les faisant souvent précéder par une journée de jeûne et une nuit de prière. Il accueillait volontiers pour ces ordinations des candidats d'autres diocèses dont les évêques n'étaient pas aussi assidus que lui à la résidence, de Saint-Malo, de Rennes, de Coutances ou d'Avranches. Il portait aussi beaucoup d'attention à l'enseignement donné dans son collège de Dol dont Chateaubriand fut l'élève et il encouragea la fondation de petites écoles par les curés.

Mgr de Hercé était très attaché à défendre les prérogatives de son siège de Dol, métropole de la Bretagne depuis le XI<sup>e</sup> siècle. S'il acceptait de n'être qu'au second rang après l'archevêque aux assemblées de la province de Tours dont il dépendait, il revendiquait la prééminence lors des sessions des états de Bretagne qui se tenaient tous les deux ans dans l'une des principales villes de la Bretagne. Et il y a toujours joué un rôle prépondérant auquel l'avait préparé sa formation juridique.

Au cours des états qui se tinrent à Morlaix en 1772-1773, au plus fort de l'affaire La Chalotais, Mgr de Hercé fut désigné pour conduire la délégation chargée de présenter au roi Louis XV le cahier des remontrances de la province de Bretagne. La réception eut lieu à Versailles le 3 janvier 1773. Dans sa harangue au roi, Mgr de Hercé se plaignit de la lourdeur des contributions perçues sur la Bretagne en violation du droit national résultant de l'acte d'union de la Bretagne à la couronne de France. Il évoqua aussi la condition misérable de la population aggravée par la disette. En conclusion, il demanda le rappel des exilés. Mais ce fut seulement l'avènement de Louis XVI au mois de mai suivant qui permit le rétablissement de La Chalotais dans ses fonctions<sup>3</sup>.

C'est en conduisant une nouvelle fois la délégation des états de Bretagne pour présenter au roi Louis XVI les remontrances de l'assemblée qui s'était tenue à Rennes en 1776-1777, que Mgr de Hercé fit preuve d'une initiative particulièrement courageuse, même si nous pouvons la juger actuellement contestable. À cette occasion, au cours d'une visite à M. de Malesherbes, il reprocha au ministre «le grand nombre de mauvais livres que le gouvernement laissait répandre dans le royaume» pour le plus grand danger de l'Église et de l'État, et il ne demandait pas moins qu'une censure plus rigoureuse<sup>4</sup>. Lorsqu'il se présenta devant le roi à Versailles, le 3 janvier 1788, il voulut se faire l'interprète de l'assemblée des évêques de France en dénonçant l'édit en faveur des non-catholiques que Malesherbes et Loménie de Brienne avaient fait signer au roi. Il reprochait au souverain de n'avoir pas consulté l'assemblée des évêques avant de prendre une décision sur un sujet aussi grave et il lui rappelait le compte qu'il devrait rendre à Dieu «des révolutions que la nouvelle législation» qu'il avait adoptée «pourrait opérer dans l'État et dans la Religion». En fait, comme le montreront les déclarations de l'assemblée des évêques en 1788, il s'agissait moins de refuser aux protestants les droits civiques concernant l'état civil, la propriété et l'accès aux professions, que de s'opposer au prosélytisme de leurs prédicants et à la prolifération des sectes<sup>5</sup>. Cette harangue fut écoutée avec stupeur. La réaction ne se fit pas attendre. Le soir même, M. de Breteuil faisait savoir à Mgr de Hercé que le roi lui demandait de «retourner sur le champ dans son diocèse»<sup>6</sup>. Mgr de Hercé reçut de nombreux témoignages d'approbation : l'heure n'était pas à la tolérance. Et l'assemblée du clergé approuva l'initiative de l'évêque de Dol dont elle demanda le rappel. Ce qui ne devait pas tarder. Le 6 juillet 1788, M. de Breteuil annonçait à Mgr de Hercé que permission lui était donnée «d'aller où bon lui semblerait, même de se rendre à Paris et à

<sup>3</sup> C. ROBERT, *op. cit.*, p. 141.

<sup>4</sup> C. ROBERT, *op. cit.*, p. 175.

<sup>5</sup> C. ROBERT, *op. cit.*, p. 176-178. Texte du discours cité d'après le livre de famille (*Arch. de l'Hôtel de Hercé*).

<sup>6</sup> C. ROBERT, *op. cit.*, p. 179-180.

Versailles»<sup>7</sup>. Mgr de Hercé revint donc aussitôt à Paris où il eut à nouveau l'occasion d'intervenir auprès du roi en faveur de douze gentilshommes bretons qui s'étaient signalés à Paris par leurs extravagances et qui avaient été conduits à la Bastille après une nuit sans doute bien arrosée (nuit du 14 juillet 1788). Entre temps, Loménie de Brienne avait été remplacé par Necker qui obtint la libération des douze gentilshommes. Mais l'agitation régnait en Bretagne et le parlement de Bretagne était toujours exilé, malgré l'intervention de Mgr de Hercé en sa faveur auprès du roi le 30 juillet. Le parlement fut rappelé en octobre. De retour en Bretagne pour participer aux états de Bretagne qui s'ouvrirent à Rennes le 29 décembre 1788, Mgr de Hercé eut à nouveau l'occasion d'intervenir, mais sans succès, dans les différends qui opposaient les députés de la noblesse et ceux du tiers état. Et l'on était occupé à la préparation des élections aux États généraux dont l'ouverture était fixée au 1<sup>er</sup> mai 1789.

Comme l'on sait, la noblesse et le haut clergé de la province de Bretagne refusèrent d'élire des députés aux États généraux. Mgr de Hercé passa donc dans son diocèse les premiers temps de la Révolution. Dès la fin de 1789, il s' alarma des bruits qui couraient concernant la suppression de l'évêché de Dol, mesure qui devint effective par décision de la Constituante en février 1790. Mgr de Hercé n'en continua pas moins à se comporter comme l'ordinaire de l'évêché de Dol. Lors de la mise à la disposition de la nation des biens du clergé, il s'était acquitté de bonne grâce de la déclaration de ses revenus, mais il refusa de prêter le serment exigé par la Constitution civile du clergé. Il eut le désagrément de constater que le nouveau recteur qu'il venait de nommer à la cure de Notre-Dame de Dol, Guillot de Folleville, du diocèse de Saint-Malo, s'était empressé de prêter ce serment. L'on connaît la triste fin de ce personnage qui se fera passer pour l'évêque d'Agra. Mgr de Hercé abandonna son palais épiscopal pour le château des Ormes puis se réfugia auprès des eudistes de son séminaire tout en continuant à administrer son diocèse et en protestant contre la suppression de l'évêché de Dol. En avril 1791, il se retira à Mayenne chez son frère le chevalier, le père du futur évêque de Nantes, qui avait été élu député de la noblesse du Maine aux États généraux et qui avait amené avec lui son fils Jean-François pour lui faire poursuivre ses études au collège de Navarre. De retour dans sa province, après la séparation de l'Assemblée nationale, le chevalier ne tarda pas à rejoindre l'armée des princes laissant son fils aux soins de ses oncles et de son ancien précepteur l'abbé Zerilli. Mgr de Hercé ne put rester à Mayenne, et alla se réfugier au manoir de la Basmeignée, chez sa belle-sœur, avec toute sa famille. Mais il n'y resta pas longtemps. Dans les derniers jours de mars 1792, il dut se rendre à Laval où la directoire du département de la Mayenne regroupait les prêtres non assermentés. D'abord logés chez des particuliers, ils furent

<sup>7</sup> C. ROBERT, *op. cit.*, p.195.

tenus, pas décision du Directoire en date du 20 juin, de se rendre dans d'anciens couvents pour y être internés. Mgr de Hercé fut ainsi détenu au couvent des cordeliers dans des conditions particulièrement éprouvantes jusqu'à la fin août où il choisit la déportation.

C'est ainsi que vers la mi-octobre 1792, Mgr de Hercé accompagné de son frère François et de l'abbé Zerilli, embarqua à Saint-Malo pour gagner Jersey. Son neveu Jean-François, qu'on avait empêché d'embarquer à Saint-Malo avec ses oncles fréta une barque de pêcheurs avec quelques gentilshommes et s'embarqua secrètement pour Jersey où il put rejoindre ses oncles le 17 octobre. Il profita de ce séjour pour perfectionner l'anglais que lui avait enseigné son père, ancien officier de marine, et donna des leçons de français pour faire vivre les siens. Le chevalier qui s'était retiré en Hollande vint retrouver sa famille à Jersey pensant les ramener avec lui en Hollande. Mais sa santé s'altéra au point que les médecins lui recommandèrent les eaux de Bath. C'est donc là qu'il se rendit en mai 1794 accompagné de ses frères et de son fils.

Mgr de Hercé s'était réjoui de la prise de Dol par les Vendéens en novembre 1793 et avait espéré rejoindre son diocèse à la faveur d'un débarquement envisagé par les émigrés de Jersey. À cet effet, il avait sollicité de Pie VI le titre et les pouvoirs de vicaire apostolique, estimant sans doute qu'en raison du rôle qu'il avait joué aux états de Bretagne et comme interprète du clergé de France, il était de son devoir d'intervenir auprès de l'armée catholique et royale, ne serait-ce que pour contrecarrer l'action du faux évêque d'Agra. Ces pouvoirs lui furent accordés. Un bref de Pie VI daté du 25 janvier 1794 le nommait vicaire apostolique et grand aumônier de l'armée catholique et royale. C'est à ce titre que Puisaye qui était en négociation avec le gouvernement anglais pour organiser une expédition sur les côtes françaises lui demanda de venir le rejoindre à Londres.

C'est ainsi que Mgr de Hercé participa à l'expédition de Quiberon. Il avait précisé ses intentions dans une lettre pastorale datée du 1<sup>er</sup> janvier 1795 qu'il avait composée à la demande de Puisaye pour être diffusée en France et particulièrement dans l'Ouest. Il voulait s'opposer «contre cet esprit de ténèbres qui, sous le masque trompeur de réformes et de philosophie, s'est répandu sur toute la surface de la France» et dénoncer en même temps «la férocité des tyrans», dans le but de rétablir le trône et la religion<sup>8</sup>. Il avait également fait imprimer à Londres un mandement destiné à ses diocésains et qui est comme son testament, où il expliquait les raisons qu'il avait de vouloir à nouveau exercer son ministère parmi eux<sup>9</sup>. En vue

<sup>8</sup> British Museum, ms. 8083, *Puisaye's papers*, vol. 112, fol. 12-13. Texte cité par C. ROBERT, *op. cit.*, p. 373-377.

<sup>9</sup> Brochure in-18 de 32 pages imprimée à Londres en 1795, citée par C. ROBERT, *op. cit.*, p. 389-396.

de cette expédition, il avait sollicité à Rome la prorogation de ses pouvoirs de vicaire apostolique et demandé aux princes en exil de lui confirmer sa qualité de grand aumônier des armées catholiques. L'on sait par ailleurs qu'il blâmait la conduite des prêtres réfractaires qui se fiant aux mesures d'apaisement avaient repris l'exercice de leur ministère.

Le 16 juin 1795 ce sont donc cent bâtiments de transport escortés par dix vaisseaux de guerre anglais qui quittaient le port de Southampton. Mgr de Hercé était accompagné d'une quarantaine de prêtres destinés à servir d'aumôniers et à soigner les blessés. L'on connaît la suite. La duplicité du gouvernement anglais, la mésentente entre Puisaye et d'Hervilly, la défection des prisonniers républicains enrôlés imprudemment et l'énergique défense du territoire national engagée par Hoche expliquent l'échec de l'expédition. Le lendemain du débarquement, Mgr de Hercé avait proclamé le comte de Provence roi de France, la nouvelle de la mort de Louis XVII ayant été connue pendant la traversée. La jonction des bandes de chouans avec les émigrés ne put sauver l'expédition. Mgr de Hercé refusa de rembarquer estimant courageusement que sa place était auprès des prisonniers et des blessés. Le 21 juillet, Mgr de Hercé fut fait prisonnier à Quiberon avec une douzaine de prêtres parmi lesquels son frère François. Le jeune général de Sombreuil était avec eux. Les prisonniers furent conduits à pied au fort de Penthièvre, puis au fort de Sainte-Barbe et enfin à Auray, soit trente kilomètres de nuit sous la pluie. Hoche n'avait pas pu soustraire à la rage des patriotes le jeune Sombreuil qu'il qualifiait de «loyal émigrant»<sup>10</sup> et les autres prisonniers. C'est ainsi que Mgr de Hercé et avec lui son frère François et les autres prêtres furent condamnés à mort par la commission militaire qui siégeait à Auray le 27 juillet «comme prêtres déportés rentrés sur le territoire»<sup>11</sup>. Le jeune Sombreuil et deux autres officiers le furent comme émigrés et combattants. Le soir même les condamnés étaient conduits en charrette à Vannes où ils arrivèrent au milieu d'une population en liesse qui fêtait l'anniversaire du 9 thermidor. Le lendemain 28 juillet, jour de la fête de Saint-Samson, ils furent conduits à La Garenne et alignés contre le mur. C'est là qu'on les fusilla vers dix heures et demie. Les corps vite dépouillés furent traînés dans l'après-midi au cimetière situé derrière Saint-Patern et jetés dans une fosse commune. Leurs restes furent exhumés sous la Restauration et déposés indistinctement dans des cercueils que l'on transporta à la cathédrale de Vannes le 7 novembre 1814. L'on sait quelle fut la réaction de Charette apprenant à Belleville, le dimanche 9 août, l'exécution des prisonniers de Quiberon. Mais déjà, la pacification religieuse était en marche. En effet, quelques jours auparavant, le 4 août 1795, à l'initiative de Mgr de Mercy,

<sup>10</sup> Lettre de Hoche au général Canclaux du 4 thermidor (22 juillet) citée dans B. BERGEROT, *Hoche, un sans-culotte aristocrate*, Paris, 1988, p. 68.

<sup>11</sup> C. ROBERT, *op. cit.*, p. 436.

l'évêque de Luçon émigré, le vicaire général Brumault de Beauregard, profitant des mesures encore timides de pacification, ouvrait au Poiré-sur-Vie une synode qui réunit cinquante-sept prêtres réfractaires afin de réorganiser l'église de Vendée. L'exercice du culte avait repris depuis les négociations qui aboutirent au traité de paix de la Jaunaie (17 février 1795) et malgré le retour de la persécution après le coup d'état de fructidor, l'on s'acheminait vers le Concordat. L'évêché de Dol était alors définitivement supprimé et rattaché au diocèse de Rennes. Mgr de Hercé fut bien le dernier évêque de Dol.

Il importe maintenant d'évoquer brièvement la personnalité du neveu de Mgr Urbain de Hercé, Jean-François, le futur évêque de Nantes, que nous avons laissé en Angleterre âgé de dix-neuf ans. Il devait lui aussi faire partie de l'expédition de Quiberon. Son convoi ayant été retardé à Portsmouth, ce n'est qu'en septembre qu'il embarqua pour gagner l'Ile d'Yeu avec le comte d'Artois. Après l'échec de l'expédition et le refus du comte d'Artois de débarquer sur la côte vendéenne où Charette l'attendait, Jean-François regagna l'Angleterre pour y retrouver son père dont la santé s'était aggravée et qui mourut quelques mois plus tard en mars 1796. Jean-François reprit son enseignement tout en se perfectionnant en langues, en anglais, en italien, en allemand, en espagnol, et en s'initiant en des langues plus rares, l'hébreu, l'arabe, le persan, dont il appréciera toujours les grands poètes, et le chinois. Il n'envisage pas de quitter l'Angleterre. Son intention est de se faire prêtre pour contribuer à la conversion de ce pays qu'il aime et où il s'est fait de nombreux amis, tant parmi les protestants que dans la société catholique. Mais en 1804, sa mère lui demande de rentrer près d'elle après ces années terribles pour leur famille et elle lui fait part en même temps de son désir d'avoir des petits-enfants. Après avoir pris conseil de son directeur spirituel Jean-François accepte d'épouser l'année même, à la fin de 1804, une riche héritière que sa mère lui présente, Marie de la Haye de Bellegarde. Le couple quitte Mayenne pour venir résider à Laval, à l'hôtel de Hercé, mais il passe l'été au château de la Roche-Pichemer où Marie de la Haye a été élevée, sur la commune de Saint-Ouen-des-Vallons dont Jean-François est nommé maire par l'administration impériale. En 1806, leur naît une fille, Lucie, dont Jean-François fera l'éducation et avec laquelle il entretiendra une véritable complicité intellectuelle et spirituelle. En février 1814, un décret impérial nomme Jean-François de Hercé maire de Laval, charge qu'il accepte à contre-cœur, car il lui répugne d'avoir à prêter serment à celui qu'il considère comme l'usurpateur, et qu'il exercera pendant quinze ans. Dans l'administration de sa ville, il accorde une place importante à l'enseignement, attirant à cet effet les jésuites et les membres d'autres congrégations. Il est proche de ses administrés, particulièrement des gens du peuple. À Laval, il est le boute-en-train d'une société cultivée, parmi laquelle il faut nommer le ménage de Vaufleury. Mme de Vaufleury, amie d'enfance de Marie

de Bellegarde, a épousé un compagnon d'émigration de Jean-François. Elle fut toujours pour Jean-François de Hercé, surtout au moment de sa décision d'entrer dans les ordres et pendant son épiscopat, une amie incomparable grâce à sa belle intelligence et à sa profonde spiritualité. Ils ont entretenu une correspondance régulière qui éclaire singulièrement la personnalité de l'évêque de Nantes. Quand ses occupations le lui permettent le maire de Laval s'évade vers Paris où il retrouve son frère Louis, député de la Mayenne, et où il fréquente une société brillante et les milieux orientalistes. On le voit dans les musées, dans les bibliothèques où il se fait présenter de précieux manuscrits persans. Il suit même des cours d'arabe à l'université. Mais ses préoccupations sont avant tout spirituelles. Il fait preuve d'une piété exceptionnelle pour son époque, servant la messe à peu près tous les jours, récitant régulièrement l'office, méditant l'Écriture sainte. En 1825, sa fille unique Lucie épouse Guillaume d'Ozouville, sous-préfet de Mayenne. Elle aura six enfants.

Devenu veuf en 1826, Jean-François de Hercé décide de suivre sa première vocation, comme il en avait fait la promesse à son épouse, encouragé par Mme de Vaufleury. En octobre 1829, il entre au séminaire de Malestroit fondé par les frères de La Mennais et dirigé par Jean-Marie de La Mennais. Un programme d'études ambitieux destiné à la reconquête de l'unité de l'Église ne pouvait que plaire au séminariste de cinquante-trois ans dont l'érudition étonnait autant ses maîtres que ses condisciples : « Ils y étudient la théologie, la philosophie, le grec, l'hébreu, l'arabe et la plupart des langues vivantes. On s'applique à les former à parler, à écrire, de manière à ce que leurs cours achevés ils soient propres à tout »<sup>12</sup>. Ce séminaire voulait aussi répondre à des besoins nouveaux en formant des prêtres capables de dialoguer dans les domaines où l'Église était attaquée, la science, la philosophie, la culture. Mais Jean de La Mennais ne négligeait pas la formation spirituelle, ce qui allait aussi dans le sens des aspirations de Jean-François de Hercé. Par ailleurs, Jean-François de Hercé ne rencontra qu'une fois à Malestroit Félicité de La Mennais, « monsieur Féli », avec lequel il gardera toujours une certaine distance. Les études de ce singulier séminariste furent courtes, un an et demi. En décembre 1830, il est ordonné prêtre à la cathédrale de Rennes et aussitôt nommé curé de la paroisse de la Trinité à Laval, dans une ville dont il a été le maire pendant quinze ans. Dans son ministère, il se montre un pasteur zélé, se consacrant à la prière, à la visite de ses paroissiens, des malades surtout, à l'accueil de tous, à la confession, au catéchisme. Très accueillant, il savait aussi parfois être ferme et même violent. Ce n'est pas pour rien que sa fille l'appelait en arabe « *el derim* », la foudre. Un incident le montre bien. En 1832, lors des préparatifs de la procession de la Fête-Dieu, l'on avait obtenu l'assurance que la musique de la garde nationale ne jouerait pas *La Marseillaise*

<sup>12</sup> A. MERLAUD, *Jean-Marie de La Mennais*, Rome, 1959, p. 121.

comme il avait été envisagé. Or, voilà que lors d'un arrêt à un reposoir éclatent les accents du chant révolutionnaire. Aussitôt l'abbé de Hercé fait rentrer la procession à la Trinité en déclarant : «Le Dieu que je tiens entre mes mains ne reconnaît pas de sang impur». Or, politiquement il était important que la procession se déroule comme il avait été prévu, car le préfet attendait la procession à l'hôtel de ville. Le tribunal fut saisi de l'affaire mais il n'y eut pas de suite.

L'abbé de Hercé n'est resté que cinq ans curé de la Trinité de Laval, car aussitôt nommé l'on avait pensé à lui pour un évêché, mais il avait refusé tout ce qu'on lui avait présenté, Saint-Brieuc, La Rochelle, Vannes, Rennes même, dont l'évêque Mgr de Lesquen, lui tint rigueur d'avoir refusé le poste de coadjuteur qu'il lui avait proposé. Finalement, il dut accepter en 1835 d'être nommé coadjuteur de Mgr de Guénines, évêque de Nantes, à Nantes où le nom de Hercé était bien connu et estimé puisque son oncle évêque de Dol y avait été vicaire général et qu'un autre oncle, Julien-César de Hercé, y avait aussi été vicaire général avant la Révolution et après son retour d'émigration au Portugal. Il faut signaler qu'un autre oncle, Jean-Baptiste de Hercé, avait été vicaire général de l'évêque de Luçon. Ce fut un vicaire général de Nantes qui réussit à le décider, le chanoine Charles Vrigaud, originaire de Legé, fils d'un juge de paix patriote en plein pays insurgé de Vendée. Il fut sacré le dimanche 17 avril 1836 en la cathédrale de Nantes par Mgr de Guénines qui lui laissa une grande liberté d'action et auquel il succéda à sa mort en 1838.

Dans l'exercice de sa charge épiscopale Mgr Jean-François de Hercé fit preuve des mêmes qualités que son oncle Urbain de Hercé, évêque de Dol : même piété, même souci du salut des âmes, même souci de la formation des prêtres et de la sanctification de son clergé. Comme lui aussi il attachait une grande importance à l'enseignement, accordant une particulière attention au collège Saint-Stanislas nouvellement créé. Et par dessus tout il se faisait une très haute idée de son sacerdoce, sans doute sous l'influence de l'École française dont il bénéficia grâce à l'abbé Jean de La Mennais, lui-même disciple et ami de l'abbé Émery, supérieur de Saint-Sulpice. Le fait qu'il ait été marié, père et grand-père, lui a donné une qualité de relation assez exceptionnelle. Il recevait sa fille et ses petits-enfants à l'évêché. Il lui arrivait, contrairement à l'avis de ses vicaires généraux, de circuler seul dans les rues de Nantes où il aimait rencontrer les gens, ce qui pouvait le mettre dans des situations embarrassantes. Par temps de pluie, il offrait l'abri de son parapluie pour reconduire à domicile quelqu'un qui n'en avait pas. Or, une fois qu'il avait rendu ce service à une personne qui n'était pas celle qu'il croyait, le chapitre s'appêtait à lui adresser une charitable remontrance quand on apprit que la personne en question était venue trouver l'évêque un matin à son confessionnal et qu'elle se disposait à prendre le voile au Bon Pasteur d'Angers ou l'on accueillait les

filles repenties<sup>13</sup>. Au cours de ses visites pastorales, il lui arrivait de fausser compagnie à son entourage pour aller visiter à pied les malades de la paroisse. Son don des langues était connu et il confessait des étrangers de passage à Nantes. Les commerçants nantais venaient lui demander des traductions. On raconte même que l'un d'eux qui désirait vendre des sardines à l'huile en Algérie était venu le trouver pour préparer un prospectus en arabe, mais l'évêque ne se rappelait plus comment on disait sardine en arabe<sup>14</sup>. Au Bon Pasteur d'Angers, on avait recueilli des jeunes filles rachetées au Caire sur un marché d'esclaves. Mgr de Hercé permit de reconnaître qu'il s'agissait de jeunes Éthiopiennes en s'entretenant avec elles en arabe.

En matière de politique son expérience de l'administration comme ses contacts avec la société anglaise lui avaient appris la modération dans un diocèse où le clergé, l'aristocratie et les campagnes étaient restés légitimistes et où la bourgeoisie était libérale et voltairienne. Il eut d'excellents rapports avec le préfet Maurice Duval, ce qui n'avait pas été le cas de Mgr de Guérines, comme avec le maire de Nantes, le protestant Ferdinand Favre. Il s'attachait à régler les différends qui s'élevaient entre les maires et les curés. Il avait évolué avec son temps et était devenu plus conciliant. Il était estimé de Louis-Philippe et lorsqu'il allait à Paris, il était reçu à la cour et parfois invité à dîner. Son opinion à l'égard de Napoléon avait aussi évolué depuis l'époque où il hésitait à accepter une charge de maire de la part de «l'usurpateur». Lors du retour des cendres le 15 décembre 1840, il parle du «grand Napoléon»<sup>15</sup>. Son esprit de conciliation et son orléanisme connu lui permettaient de donner des gages à ceux qui conservaient le souvenir de la guerre de Vendée, comme lorsqu'il vint à Legé le 2 juillet 1840 bénir l'achèvement du mémorial élevé en l'honneur de Charette et de ses combattants. Lors de la chute de la monarchie de Juillet en février 1848, la ville de Nantes resta calme, mais des incidents se produisirent lors des élections d'avril surtout en raison de l'élection comme député de l'abbé Félix Fournier, curé de Saint-Nicolas, futur évêque de Nantes. Des émeutiers vinrent même attaquer le portail de l'évêché. Mgr de Hercé avait sagement recommandé la plus grande prudence à son clergé, ce qui n'était pas inutile.

Au cours de son épiscopat Mgr de Hercé fit deux voyages qui méritent d'être signalés. L'un en Cornouaille anglaise en juin 1840 pour revoir

<sup>13</sup> H. d'OZOUVILLE, et B.-M. de CACQUERAY-VALMENIER, *Père, Maire, Évêque*, Saint-Ouen-des-Vallons, 1985, p. 140.

<sup>14</sup> A. MAUPOINT, *Vie de Mgr Jean-François de Hercé, évêque de Nantes*, Rennes, Paris, 1856, p. 328. Renseignement pris auprès d'un arabisant, on dit en arabe «sardin» (*Srdn*). D'ailleurs c'est le même mot qui sert en grec et en latin, comme dans toutes les langues européennes, pour désigner ce poisson que l'on devait pêcher au large de la Sardaigne.

<sup>15</sup> Archives Ozouville, lettre de Mgr de Hercé à sa fille (29 mai 1840) citée par Marius Faugetas, *Le diocèse de Nantes sous la monarchie censitaire (1813-1822-1849)*, Fontenay-le-Comte, 1964, tome I, p. 436.

sa chère Angleterre qu'il avait quittée plus de trente ans auparavant. Peu après son retour, il eut la grande douleur d'apprendre la mort de Lucie d'Ozouville, sa fille chérie. Le second voyage qui le mena à Rome lui tenait aussi à cœur en raison de son attachement au Saint-Siège qu'il partageait avec son oncle l'évêque de Dol et que ses sympathies mennaisiennes avaient renforcé. Il s'absenta ainsi trois mois de Nantes de novembre 1846 à février 1847 et eut la joie d'être reçu par le pape Pie IX nouvellement élu. Mais il rentra fatigué de ce voyage au cours duquel il avait dû traverser les Apennins enneigés et sa santé s'altéra, surtout après l'attaque de paralysie qu'il subit en mars 1848. Lui à qui on avait proposé plusieurs autres sièges épiscopaux, Rouen, Aix, Bordeaux, eut la joie de savoir qu'après lui le diocèse de Nantes serait en de bonnes mains grâce à la nomination, obtenue encore une fois par le vicaire général Vrignaud, de l'abbé Jacquemet, vicaire général de Mgr Affre, archevêque de Paris, tombé sur les barricades en juin 1848. La nomination intervint en novembre 1848. Mgr de Hercé s'éteignit peu après le 31 janvier 1849. Il a laissé à Nantes le souvenir d'un grand évêque.

Il a laissé aussi un souvenir ému parmi ses nombreux descendants, environ cinq cents à ce jour, parmi lesquels plusieurs se sont engagés dans le sacerdoce et la vie religieuse, qui conservent pieusement une partie de sa bibliothèque et sa correspondance dont ils ont extrait matière à une «autobiographie» au titre évocateur : *Père, maire, évêque*<sup>16</sup>.

Alain CHANTREAU

#### BIBLIOGRAPHIE

Sur Mgr Urbain de Hercé, évêque de Dol.

C. ROBERT, *Urbain de Hercé, dernier évêque et comte de Dol*. Paris, 1900, XIV et 500 p.

Sur Mgr Jean-François de Hercé, évêque de Nantes.

A. MAUPOINT, *Vie de Jean-François de Hercé, évêque de Nantes*. Rennes-Paris, 1856, VIII et 506 p.

M. FAUGERAS, *Le diocèse de Nantes sous la monarchie censitaire (1813-1822-1849)*. Fontenay-le-Comte, 1964, 2 tomes, XXXIV-526 p. et 466 p.

H. D'OZOUVILLE et B.-M. CACQUERAY-VALMENIER, de *Père, maire, évêque*. Saint-Ouen-des-Vallons, 1985, 234 p.

<sup>16</sup> Ouvrage réalisé à partir des archives conservées par la famille d'Ozouville à Saint-Oues-des-Vallons, par les soins d'Hélène d'Ozouville, arrière-petite-fille de Mgr de Hercé, en religion Sœur Marie Immaculée, oblate de l'Assomption (1921-1984), et relu par un autre descendant de Mgr de Hercé, Fr. Bruno-Marie de Cacqueray-Valmenier, petit frère de Marie, Mère du Rédempteur, 1985.